



# BULLETIN D'ABONNEMENT LIGUE DES CHAMPIONS 2018/2019

Cadre réservé au club

Géré par : \_\_\_\_\_

Date : \_\_\_ / \_\_\_ / \_\_\_\_

CHQ  CB  Esp  PA

## TITULAIRE PRINCIPAL DE L'ABONNEMENT

M  Mme Nom \_\_\_\_\_ Prénom \_\_\_\_\_  
Email \_\_\_\_\_ Tél. \_\_\_\_\_  
Date de naissance \_\_\_\_ / \_\_\_\_ / \_\_\_\_ Numéro d'abonné 18/19 ou LDC 17/18 \_\_\_\_\_  
Adresse \_\_\_\_\_  
Code Postal \_\_\_\_\_ Ville \_\_\_\_\_

## PERSONNALISATION DES AUTRES CARTES

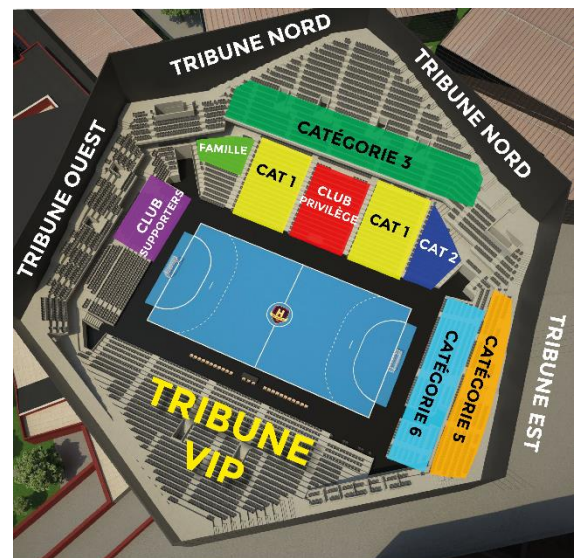
Chaque carte d'abonnement doit être associée à un nom, prénom, date de naissance et adresse email.

Nom	Prénom	Date de naissance	Email	Numéro d'abonné

Nous prenons en compte les dossiers par ordre de réception et nous assurons le meilleur placement disponible lors du traitement de votre dossier.

## COMMANDE

Catégories	Prix TTC (Non abonné)	Prix TTC (Abonné 18/19 et LDC 17/18)	Qté	Montant total
Club Privilège	190€	145€		
Catégorie 1	165€	125€		
Catégorie 2	130€	95€		
Catégorie 3	115€	87,50€		
Catégorie 5	100€	80€		
Catégorie 6	75€	60€		
Montant abonnement « H en Famille » (à joindre)				
Carte(s) envoyée(s) par voie postale : +3€ (sinon, les cartes seront à récupérer à la boutique du HBC Nantes une fois les cartes éditées ou lors du 1 <sup>er</sup> match à domicile de la saison)				
<b>TOTAL A PAYER TTC</b>				



	CLUB PRIVILÈGE		CATÉGORIE 1
	CATÉGORIE 2		CATÉGORIE 3
	CATÉGORIE 5		CATÉGORIE 6
	CLUB SUPPORTERS		TRIBUNE FAMILLE

## MODE DE REGLEMENT

- Chèque joint à l'ordre du HBC Nantes SAS
- Prélèvement automatique (joindre un IBAN et le mandat SEPA situé en annexe)
- Carte Bancaire (pour les abonnements achetés sur place)
- Espèces

La souscription d'un abonnement pour la saison 2018/2019 emporte l'adhésion aux conditions générales de vente figurant au verso de ce formulaire.

**SIGNATURE, Fait-le :**

Contact billetterie du HBC Nantes : billetterie@hbcnantes.com

HBC Nantes, 91 rue de la Trocardière, 44400 Rezé ou à partir du 15 juillet : 7-9 Rue André Tardieu 44200 Nantes

## CONDITIONS GENERALES ABONNEMENT 18/19

La souscription d'un contrat d'abonnement emporte l'adhésion aux conditions générales suivantes :

### **Article 1 : Objet**

La présente carte d'abonnement donne droit d'accès à la salle pour assister aux matchs de poule du HBC Nantes pour les matchs à domicile de la VELUX EHF Champions League 2018-2019.

Un minimum de 7 matchs est assuré lors de la souscription à l'abonnement.

### **Article 2 : Durée**

Le contrat est à durée déterminée pour l'année sportive, c'est-à-dire du 01/07/2018 au 30/06/2019.

### **Article 3 : Vente et prix**

Le prix stipulé sur le bon de commande est ferme et définitif. Il est possible de régler en plusieurs fois (via prélèvement bancaire, mandat SEPA) ou via la billetterie en ligne 3 fois sans frais.

Vous pouvez acheter vos abonnements via la billetterie en ligne sur [www.hbcnantes.com](http://www.hbcnantes.com), via la boutique officielle du club située à la salle sportive métropolitaine de la Trocardière (ouverte tous les mercredis de 14h à 18h), ou par courrier (HBC Nantes SAS, 91 rue de la Trocardière, 44400 Rezé) ainsi que par téléphone au 02 53 55 72 65 en règlement par carte bancaire.

### **Article 4 : Placement**

L'abonné s'engage à se placer obligatoirement à la place indiquée sur sa carte d'abonnement et pour laquelle il a souscrit un abonnement. Par ailleurs, en cas de demande expresse de l'organisateur, l'abonné peut exceptionnellement être placé à une autre place, notamment dans le cadre d'une délocalisation dans une salle autre que le Palais des Sports de Beaulieu.

### **Article 5 : Utilisation de la carte**

La carte d'abonnement est nominative : toute vente, revente, ou location est strictement interdite. Cependant, l'abonné peut céder de manière ponctuelle et gracieuse son abonnement à un tiers (hormis dans le cadre d'un abonnement famille réservé aux moins de 16 ans).

Toute utilisation contraire donnera lieu à l'annulation immédiate et définitive de l'abonnement avec retrait de la carte, sans remboursement ni indemnité de quelque nature que ce soit.

En revanche, les cartes perdues ou volées pourront être remplacées sans aucune contrepartie financière (une compensation financière de 5€ sera réclamée à partir de la 2<sup>ème</sup> perte). En cas de perte ou de vol de sa carte, l'abonné doit immédiatement en informer le club afin d'éviter qu'il ne reste responsable de son utilisation abusive. La carte d'abonné sera désactivée et rendue inutilisable.

### **Article 6 : Conditions d'accès :**

L'abonné doit présenter sa carte d'abonnement au contrôle d'accès pour entrer dans la salle. En vertu des règlements de la Ligue Nationale de Handball et de l'EHF, tout spectateur doit être muni d'un titre d'accès. L'abonné devra se conformer à toutes les règles existantes ou susceptibles d'être édictées par la Ligue Nationale de Handball et l'EHF. L'abonné s'engage à respecter les consignes, notamment de sécurité prises par l'organisateur du match.

### **Article 7 : Infraction au règlement :**

Toute infraction constatée, fraude ou tentative de fraude entraînera de plein droit la résiliation de l'abonnement sans remboursement et sans préjudice de poursuites pénales.

### **Article 8 : Responsabilité**

Le Handball Club de Nantes n'encourra aucune responsabilité du fait de la survenance de tout évènement constituant un cas de force majeure ou survenant du fait d'un tiers et notamment, grèves, décisions de toute autorité compétente en matière de sécurité et de discipline notamment impossibilité d'utiliser la salle. Le HBC Nantes n'est en aucun cas responsable des modifications du calendrier des matchs pour la saison 2018/2019. L'abonné renonce expressément à toute indemnité de quelque nature que ce soit, en cas de survenance d'un des faits visés ci-dessus. Le Handball Club de Nantes n'est en aucun cas responsable des infractions commises pendant le déroulement des rencontres dans la salle, ni des dommages subis sauf s'ils engagent la responsabilité civile du Handball Club de Nantes dans la limite des assurances souscrites à cet effet.

---

Contact billetterie du HBC Nantes : [billetterie@hbcnantes.com](mailto:billetterie@hbcnantes.com)

HBC Nantes, 91 rue de la Trocardière, 44400 Rezé ou à partir du 15 juillet : 7-9 Rue André Tardieu 44200 Nantes

Annexe :

Les données tiers débiteurs est une donnée facultative, la mention « tiers débiteur » est à compléter pour indiquer le débiteur final s'il est différent du titulaire du compte à prélever.

<b>Mandat de prélèvement</b> <b>SEPA</b> <b>SEPA</b> <small>Single Euro Payments Area</small>	En signant ce formulaire de mandat, vous autorisez (A) <u>HBC NANTES SAS</u>	
	à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte, et (B) votre banque à débiter votre compte conformément aux instructions de <u>HBC NANTES SAS</u>	
Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque suivant les conditions décrites dans la convention que vous avez passée avec elle. Une demande de remboursement doit être présentée dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte pour un prélèvement autorisé.		
Référence unique du mandat : <b>Débiteur :</b>	<u>Abo HBCN 2018/2019</u>	
Votre Nom	_____	Nom <u>HBC NANTES SAS</u>
Votre Adresse	_____	Adresse <u>91 RUE DE LA TROCARDIERE</u>
Code postal	_____ Ville _____	Code postal <u>44400</u> Ville <u>REZE</u>
Pays	_____	Pays <u>FRANCE</u>
IBAN	<input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/>	Paiement : <input type="checkbox"/> Récurrent/Répétitif <input type="checkbox"/> Ponctuel
BIC	<input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/>	Tiers créancier _____
Tiers débiteur	_____	_____
A :	_____	Le : <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/>
<b>Signature :</b> <input type="text"/>		Nota : Vos droits concernant le présent mandat sont expliqués dans un document que vous pouvez obtenir auprès de votre banque.
<b>Veillez compléter tous les champs du mandat.</b>		
<small>Les informations contenues dans le présent mandat sont destinées à n'être utilisées par le créancier que pour la gestion de sa relation avec son client. Elles pourront donner lieu à l'exercice par ce dernier de ses droits d'oppositions, d'accès et de rectification prévus aux articles 38 et suivants de la loi N°78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés.</small>		

Nombre de prélèvement désiré (début des prélèvements le 05/07/18, dernier prélèvement au plus tard le 05/06/19) : \_\_\_\_\_

**Nombre de prélèvements possible 5 ou 10.** Il est également possible de payer 3 fois sans frais via notre billetterie en ligne.

**Montant total de la transaction :** \_\_\_\_\_

Le délai de traitement des dossiers de prélèvement est d'environ 15 jours :

- Si le dossier est reçu avant le 15 du mois, le premier prélèvement aura lieu le 05 du mois d'après.
- Si le dossier est reçu après le 15 du mois, le premier prélèvement aura lieu une quinzaine de jours après réception du dossier, et les prélèvements suivants auront lieu le 05 de chaque mois.

Pour toute information complémentaire, vous pouvez contacter la comptabilité à [comptabilite@hbcnantes.com](mailto:comptabilite@hbcnantes.com)

Merci de remplir avec un **stylo bleu**.

**Contact billetterie du HBC Nantes : [billetterie@hbcnantes.com](mailto:billetterie@hbcnantes.com)**

**HBC Nantes, 91 rue de la Trocardière, 44400 Rezé ou à partir du 15 juillet : 7-9 Rue André Tardieu 44200 Nantes**